

Lors d'une rencontre avec Sylvie Retailleau, le Conseil d'Administration de France Universités réaffirme l'engagement de ses membres à maintenir les conditions du débat démocratique dans les établissements

Réuni ce jour, le Conseil d'Administration de France Universités a accueilli Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La ministre avait indiqué au Président de France Universités son souhait de s'adresser au Conseil d'Administration à la suite des mobilisations étudiantes dans le contexte du conflit au Proche Orient.

France Universités a pu réaffirmer à cette occasion la détermination des présidentes et présidents de maintenir dans leur établissement les conditions d'existence du débat apaisé et contradictoire, indispensable à toute démocratie.

L'identité première de l'Université est en effet d'être le lieu de la construction et de la transmission des savoirs. En diffusant la culture et la méthode scientifiques dans la société, en permettant l'échange et le débat d'idées, elle constitue l'un des creusets de la démocratie.

Pour offrir, de manière constante à travers l'histoire, les conditions d'un débat éclairé et serein, l'Université doit garantir et permettre l'expression des idées et des opinions politiques dans la pluralité de ces dernières mais dans le respect de la loi qui en fixe aussi les limites. Elle se doit à cette fin d'incarner une neutralité, conforme à sa mission de service public. France Universités réaffirme dans ce contexte son attachement aux franchises universitaires et à la liberté académique.

L'existence de ce débat éclairé passe également par la garantie, constante et inconditionnelle, du respect, de l'intégrité, et de l'épanouissement de ses actrices et acteurs, particulièrement de ses étudiantes et étudiants. France Universités réaffirme ainsi son engagement constant à lutter contre les dérives vers lesquelles certains voudraient l'attirer.

Dans cet esprit, France Universités approuve la décision de la Ministre de saisir le collège de déontologie afin de rappeler le rôle et la place de l'université dans l'organisation de débats publics, car les conditions doivent être réunies pour le faire. L'organisation par France Universités de séminaires de formation des présidents ou directeurs d'établissements relève de la même préoccupation.

Pour renforcer encore l'efficacité de son action en ce domaine, France Universités participera à la phase de test d'un nouvel outil de signalement et de suivi des violences et discriminations antisémites, racistes, sexistes et sexuelles dans les établissements, en adressant, dans les semaines à venir, une liste d'établissements volontaires pour ces tests, avant généralisation de cette procédure à toutes les universités dès la rentrée universitaire. Cet outil répond à l'ambition de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de renforcer l'ensemble de la chaîne de responsabilité – établissements, rectorats et ministère – en matière de signalement et de suivi des procédures disciplinaires et judiciaires engagées à la suite des troubles survenus dans les établissements, singulièrement d'actes antisémites.

A l'issue d'un échange ouvert avec la Ministre au cours duquel les participantes et participants ont pu exprimer leurs inquiétudes quant aux attaques récentes et répétées contre les universités et leurs présidents, France Universités salue la détermination de la Ministre à porter une voix équilibrée et ferme pour un retour au calme.

Enfin, France Universités a, une nouvelle fois, confirmé à la Ministre la mobilisation des présidentes et des présidents de faire usage de toute l'étendue des pouvoirs que leur confère le Code de l'éducation en matière de maintien de l'ordre public dans les établissements.

Contacts presse :

presse@franceuniversites.fr